L'entrevalais

JANVIER 2024 — BULLETIN MUNICIPAL N° 8

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Entrevalaises, Chers Entrevalais,

L'année 2023 aura été une année riche en réalisations et en succès pour Entrevaux. Je démarrerai mon propos en évoquant l'obtention du label « Plus Beaux Villages de France » en septembre dernier.

Je souhaite vous exprimer ma fierté pour Entrevaux concernant l'obtention de ce label de renommée nationale et internationale, porteur pour le village.

Entrevaux fait aujourd'hui partie du cercle recherché et envié des 176 villages labellisés en France et est le 2e village distingué dans notre Département.

Ce succès de la municipalité et de ses techniciens investis dans leurs missions respectives, est un succès collectif que je partage avec l'ensemble des Entrevalais. Il est le fruit d'un travail au long cours sur notre patrimoine, nos infrastructures et notre cadre de vie. Chacun pourra se reconnaitre dans la pierre qu'il a apportée à ce bel édifice.

Ce label des « Plus Beaux Villages de France », apporte un coup de projecteur immédiat sur notre village et laisse entrevoir une saison touristique 2024 dense, animée comme 2023 avec le concours de nos services, de nos commerçants mais également de nos associations soutenues par les subventions municipales.

Le conseil municipal se réunira prochainement pour travailler à la définition des enjeux prioritaires afin de faire fructifier ce label aujourd'hui acquis pour 9 ans et qui devra être maintenu.

Dans cet objectif de maintien, j'ai proposé au conseil municipal d'inscrire Entrevaux au programme « Village d'Avenir ». Il est à retenir que ce dispositif peut être comparé à « Petites villes de demain » et va nous permettre de bénéficier d'une ingénierie et de financements portés par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes.

Pour 2024, je proposerai au Conseil Municipal de porter nos efforts sur le patrimoine, les services publics et la sécurité.

Nous sommes prêts à engager une tranche de restauration à la maison du commandant et la terrasse à la citadelle. Le patrimoine d'Entrevaux étant riche et multiple, la chapelle de LACS fera l'objet de notre attention ainsi que la cour de la caserne avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France.

Concernant les services publics, le projet de reconstruction de notre ESMS continuera d'avancer sur le plan architectural et administratif et je proposerai d'engager le programme de rénovation/extension de notre Centre d'Intervention et de Secours.

Concernant la sécurité, nous serons en mesure d'engager les travaux de sécurisation de la falaise surplombant la place d'Italie.

Une sirène d'alerte sera installée pour les quartiers du Plan d'Entrevaux, du Brec et le village et le système de vidéoprotection sera complété.

Le chemin St-Didier à la SEDZ fera l'objet de travaux de sécurité grâce à l'octroi récent d'une aide départementale.

La sécurité, c'est également la gestion de notre ressource en eau qui est une priorité pour l'avenir. La situation et les perspectives restent tendues. Une réflexion sera engagée pour doubler la source de « Garamagne » qui alimente le village, par un forage de secours tout en maintenant les efforts pour résorber les fuites sur le réseau.

En 2023, le conseil municipal a été renouvelé. Votre conseil municipal travaille pour l'Intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2024 !

Lucas GUIBERT, Maire

VILLAGE D'AVENIR

Au mois de novembre, nous avons reçu Mr le Préfet et Mme la sous-Préfète pour présenter notre candidature. 4 axes de travail ont été retenus :

- La requalification et l'embellissement de l'entrée de ville, la place Moreau sera concernée,
- L'animation du village au travers de la Maison Henry et la création de nouveaux lieux de visite et d'exposition,
- Le maintien des services publics et de notre Centre Médico-Social,
- La rénovation énergétique des bâtiments et l'amélioration énergétique de notre Ecole communale.

Ces thématiques seront développées en 2024, une 1ère réunion de travail avec les services préfectoraux est en cours de programmation pour le mois de février.

Depuis le 23 septembre 2023 notre village est officiellement admis au label «Les Plus Beaux Villages de France» aux côtés de 175 communes labellisées.

ENTREVAUX, PLUS BEAU VILLAGE DE FRANCE

Cette excellente nouvelle fait suite à la venue de la commission d'homologation durant le mois d'août qui avait été reçue par un groupe de travail, après des mois de préparation.

Ce label est la reconnaissance de notre patrimoine naturel et architectural et des actions engagées par la municipalité.

De renommée nationale et internationale, il donne un élan pour le développement de notre commune en complément de nos labels «Villages et Cités de Caractère» et « Villes et Villages Fleuris».

Entrevaux est la deuxième commune des Alpes de Haute Provence à obtenir cette distinction après Moustiers Sainte Marie. Dans le département voisin des Alpes Maritimes seuls les villages de Coaraze, Gourdon, Sainte Agnès et Saorge sont labelisés.

Ce label vient en reconnaissance d'un travail au long cours sur nos monuments, notre cadre de vie et souligne le travail fourni par la municipalité en lien avec les associations patrimoniales, ainsi que le travail des agents investis dans leurs missions.

Avant d'obtenir cette consécration, Entrevaux a dû, comme à peine 25% des villages candidats qui voient leur demande aboutir favorablement, passer les 3 étapes du processus de sélection.

Une présélection sur dossier doit ainsi attester d'une population inférieure à 2000 habitants, de 2 sites ou monuments protégés (Monuments Historiques) et d'une adhésion collective à la candidature par délibération du conseil municipal.

Une expertise sur site évolue ensuite, sur la base de 32 critères, la qualité patrimoniale, architec-turale, urbanistique et environnementale du village, ainsi que ses efforts de mise en valeur.

Enfin, la commission « Qualité et Labélisation », instance souveraine en charge des décisions de classement et de déclassement au sein du réseau, doit émettre un vote favorable aux deux tiers des membres votants.

Attention, ce label n'est pas acquis à vie. Afin de maintenir une certaine émulation et tenir la promesse de destination d'exception auprès des visiteurs, les villages labélisés sont réexpertisés tous les 6 à 9 ans.

C'est ainsi que la commune s'attachera à poursuivre ses efforts de protection et de mise en valeur de son cadre de vie parallèlement aux perspectives de développement de la commune.

TRAVAUX 2023

LA CITADELLE

Les travaux de mise en sécurité de la Tranche 1 – Phase 1 sont terminés.

RÉFECTION DES RUES ET DES RÉSEAUX

La tranche 1 a été réalisée.

ASSAINISSEMENT EAU POTABLE QUARTIER DU PLAN

La tranche 2 est terminée. C'est un nouveau kilomètre de conduite qui a été changé.

SECTORISATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le but étant d'optimiser la détection de fuites sur le réseau

FORAGE DU CAMPING

Réhabilitation du forage par curage et décolmatage

CLOS DE BOULES QUARTIER DU PLAN

LA PLACE D'ITALIE

L'étanchéité a été reprise avec le concours financier de l'APPE

CITY STADE

Maurice Laugier, Président de la CCAPV, et Thierry Otto-Bruc, Vice-Président en charge des sports et des activités de pleine nature, ont inauguré avec la Sous-Préfète Corinne Bord et le Maire Lucas Guibert, le nouveau terrain multisports intercommunal d'Entrevaux.

ÉCOLE

Tous les travaux d'assainissement ont été réalisés

FAUNE FLORE / QUATRE SAISONS

En préalable aux travaux de sécurisation de la place des Oliviers, cette étude a été menée.

DENT CREUSE

Acquisition par la commune en octobre 2023.

TERRAIN DE TENNIS

Entièrement rénové avec le concours de l'Agence Nationale du Sport à 50%.

DE BEAUX ÉVÉNEMENTS ONT ÉGAYÉ NOTRE VILLAGE TOUT AU LONG DE LA SAISON ESTIVALE

Cette année, la mairie d'Entrevaux, les associations Entrevalaises et certains commerçants ont organisé un programme d'activités qui a su ravir le plus grand nombre, les Entrevalais comme les visiteurs. Un grand merci à Tous !

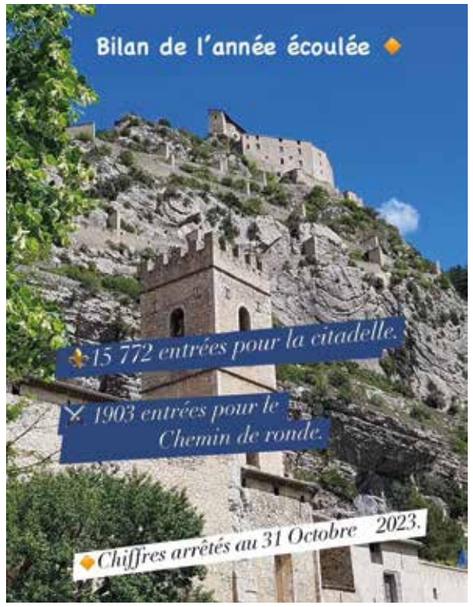

La Citadelle et les remparts toujours attractifs. De nombreux visiteurs sont venus les visiter.

AU FIL DU COULOMP

Revue éditée par TRACES ÉDITIONS, association pour la valorisation du patrimoine rural des pays d'annot et d'entrevaux

Dans chaque numéro, deux fois par an, Au fil du Coulomp vous propose des articles inédits sur les sites naturels remarquables, les monuments, l'histoire et les traditions d'un territoire qui recèle quantité de richesses et d'héritages. Vous retrouverez également nos rubriques régulières (randonnées patrimoine, toponymie, documents d'archives, cuisine de terroir, interviews, portraits, etc.).

TRACES ÉDITIONS propose régulièrement des conférences thématiques et publie des hors-séries invitant à la découverte de lieux d'exception.

traceseditions@gmail.com

VOIRIE

Les pigeons embellissent le ciel mais laissent malheureusement leurs traces désagréables sur les rues de notre village. Leurs danses aériennes se transforment en tâches disgracieuses et indésirables sur nos sols.

La lutte contre ces incrustations sur les rues d'Entrevaux est un défi quotidien qui implique des efforts de lavage régulier.

Ce nettoyage va être intensifié par le nouvel ENGIN, nettoyeur haute pression, reçu par les services techniques de la mairie d'Entrevaux, avec une puissance de jet accrue et plus efficace pour éliminer tous les résidus des zones touchées.

La salubrité et la santé publique font partie des attributions du maire, il est nécessaire de mettre en place une stratégie claire, curative, certes et c'est le cas, mais surtout préventive pour éviter la prolifération des pigeons dans la commune. C'est ce à quoi s'attache la municipalité.

FRANCE SERVICE

Depuis l'arrêté de mise en péril de l'immeuble de l'ancienne perception et après sa mise en sécurité par la mairie, concomitamment à une phase d'études de travaux de confortement de la structure de l'immeuble toujours en cours, le Centre Medico Social-France Service, avait repris ses permanences hebdomadaires. Le personnel a récemment fait jouer son droit de retrait et n'assure plus les permanences. Le point de contact est donc Annot.

Le projet de déplacement des locaux du CMS /France Service est toujours en cours. Il est ralenti par un problème de structure du nouveau local (poutre maîtresse qui s'affaisse).

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis maintenant plus de deux ans, la CCAPV a déployé le dispositif Conseiller numérique France Services au plus près des habitants du territoire Alpes Provence Verdon. L'objectif est d'accompagner les personnes dans l'usage des outils numériques.

Prochaines permanences

26 JANVIER 2024 / 16 FÉVRIER 2024
8 ET 29 MARS 2024

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 17 novembre 2022, La commune a décidé d'appliquer un plan de sobriété en éteignant totalement l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin.

Une période d'observation de 2 mois a été observée. A l'issue de celle-ci il a été décidé de confirmer cette disposition.

L'extinction permet de répondre à la crise énergétique que nous subissons actuellement, en diminuant la charge budgétaire, tout en faisant face à l'urgence environnementale.

L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et aux visiteurs. Il doit être adapté au juste besoin des usagers de l'espace public. C'est ainsi que lors de la période estivale les rues du centre anciens ont été rallumées.

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a été transférée au cœur du village médiéval. Elle vous propose des livres et des CD pour adultes et enfants et vous accueille le mardi de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h.

7 place du marché, 04320 Entrevaux
E-mail : media.entrevaux@ccapv.fr
04 93 02 56 62

Raconte-moi une histoire... lectures choisies à partir de 3 ans. Le premier mercredi du mois de 10h30 à 11h30.

Atelier d'écriture animé par Denise SIEGWART, le premier vendredi du mois.

FORFAIT SKI 2023-2024

Les élus de la communauté de communes et la société VALD s'engagent pour la jeunesse et pour l'accès au sport.

Cette année encore, la Convention de partenariat entre la Régie d'Exploitation des Domaines Skiables du Val D'Allos et la CCAPV a été renouvelée.

Cette convention permet aux enfants et jeunes jusqu'à leurs 18 ans inclus, et dont l'un des parents réside sur le territoire de la CCAPV, de bénéficier d'un forfait saison « Espace Lumière » à tarif préférentiel :

- FORFAIT LUMIERE CCAPV ENFANT: Pour les enfants agés de moins de 12 ans, le forfait saison est offert aux familles par le prestataire VALD.
- FORFAIT LUMIERE CCAPV JEUNE: De 12 à 18 ans inclus, le forfait est facturé. Les familles participent à hauteur de 50€ par forfait, et la CCAPV à hauteur de 60€ par forfait.

La date de dépôt de dossier complet, envoi par mail ou cachet de La Poste faisant foi, pour le calcul de l'âge de l'enfant.

CONTACT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON, SOURCES DE LUMIÈRE - MAIL : CONTACT@CCAPV.FR

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

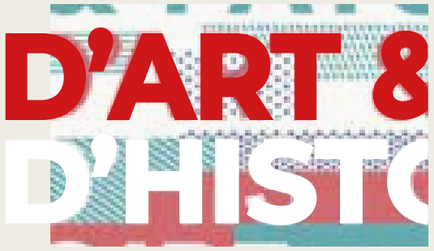

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ». Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Pour notre territoire intercommunal, étendu géographiquement, rural et aux identités multiples, le label Pays d'Art et d'Histoire doit permettre de répondre à 4 objectifs :

- **Le vivre ensemble** : le label pour fédérer le territoire
- **La transmission des patrimoines** : le label pour partager le territoire
- **Un projet culturel pour un territoire attractif** : le label pour rendre visible le territoire et créer une dynamique
- **Un maillage culturel** : le label pour mutualiser les actions du territoire

La Communauté de Communes veut créer des partenariats avec les acteurs culturels et travailler pour améliorer ensemble notre offre culturelle.

Ainsi, les élus communautaires ont validé cette volonté d'obtenir ce label Pays d'Art et d'Histoire par une délibération prise en novembre 2020.

Lorsque le territoire sera labellisé, une convention de 10 ans sera signée entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA et la Communauté de Communes, permettant la mise en œuvre du plan d'actions décliné dans le dossier de candidature et donnant accès au soutien administratif et financier du ministère de la Culture, de la Région et du Département.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Suite à une proposition émanant de la CCAPV, la commune a accepté de s'engager dans une démarche d'élaboration de Site Patrimonial Remarquable (SPR). Il s'agit d'une démarche visant à protéger, dans un document fixant un cadre et des règles, les espaces dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Première étape en cours *: la définition d'un périmètre cohérent pour établir un futur document de gestion. Accompagnées par l'ingénierie d'un urbaniste, d'un paysagiste et d'une architecte du patrimoine, c'est avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France que la CCAPV et les élus délégués au patrimoine et à l'urbanisme de la commune ont posé, via un état des lieux, les premiers enjeux saillants qui dessineront le futur périmètre.*

Une visite/découverte de notre village a eu lieu début novembre 2023 afin d'ouvrir les yeux aux habitants sur leur patrimoine du quotidien mais également recueillir leurs anecdotes et leur analyse sur ce dernier.

Prochaine étape *: la validation du périmètre par l'Etat par un classement du village en SPR. Ensuite, viendra le temps de l'élaboration du document de gestion.*

ÉCO DÉFIS

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon poursuit ses actions de sensibilisation de ses habitants, responsables politiques et acteurs économiques aux enjeux du développement durable.

Après la mise en œuvre de la fresque du climat, lancée au premier semestre 2023, la CCAPV intègre le dispositif Ecodéfis.

Ce label permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociale, ...

Il s'agit d'une opération portée par la Région Sud, l'ADEME et déclinée par les Chambres consulaires, qui a démarré au niveau national en 2018, et regroupe des milliers d'entreprises écoresponsables.

La CMA et la CCI proposent aux artisans et commerçants de la CCAPV de les accompagner dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Le fonctionnement du dispositif « Eco-défis » est simple : chaque candidat est visité par un agent d'une chambre consulaire qui valorise sous la forme de « points » les écogestes réalisés ou en cours de mise en place dans l'entreprise. S'ils sont validés par le comité de labélisation, un label bronze, argent ou or, selon le nombre de points obtenus, est décerné à l'entreprise.

Parmi les 37 éco-défis proposés, la CCAPV a décidé de valoriser 5 actions en lien avec les enjeux de son territoire : tri sélectif, gaspillage alimentaire, réparation/réemploi, traitement des huiles et graisses, réduction des consommations d'eau.

En s'engageant dans cette démarche, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation concrète d'actions en faveur de l'environnement, d'un label environnemental permettant de valoriser leur image et d'outils gratuits pour communiquer auprès de leurs clients (vitrophanie, affiches...).

Lors de la cérémonie de labélisation Naomi DAVINE « Les Jolies Filles » a été récompensée par le label argent, Nicole LEFEBVRE « Les Délices de Nini » et Héléna KUYLENBURG « La pain d'épicerie » par le label or. Félicitations à ces 3 commerçantes qui participent à l'éclat de notre commune.

UN TRÉSOR À RESPECTER, À ÉCONOMISER ET À VALORISER, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Depuis le début de l'année 2023, l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence a subi un déficit pluviométrique important. Le département est passé en sécheresse le 23 mars 2023, avec deux bassins versants au stade d'alerte. La situation a continué à se dégrader jusqu'à début mai.

Durant les mois de mai et juin, les précipitations régulières et importantes ont permis une recharge des nappes et une amélioration des débits de tous les cours d'eau des Alpes de Haute-Provence.

Face à cette amélioration généralisée de la situation, les mesures liées à la sécheresse ont été levées le 23 juin.

Les intempéries de fin août ont permis de stabiliser la situation mais le niveau des nappes est resté bas, tout comme les débits des cours d'eau sur l'ensemble du département. Les épisodes pluvieux ont permis de s'éloigner des seuils d'Alerte pour les zones d'alertes du nord du département mais la situation est restée délicate sur le Sud et l'Ouest du département.

Dans notre commune, contrairement à 2022 où les quartiers des BAYONS et du PLAN, alimentés par la source du Seuil, avaient été largement impactés par une restriction d'usage de l'eau potable, l'année 2023 n'a pas été marquée par des coupures d'eau.

On le doit au respect de chacun des consignes de limitation d'usage.

On le doit aussi à l'investissement de la commune. Les travaux sur les rues et les réseaux entrainent une diminution des fuites dans le village.

La sectorisation du réseau d'eau potable qui a été réalisée est un outil qui ouvre des perspectives dans la lutte contre les pertes. Elle permettra à la commune de bénéficier d'un outil simple et efficace pour connaître l'état et le fonctionnement du réseau d'AEP et de bénéficier d'un outil permettant de déceler la présence de fuites à l'échelle d'un secteur et définir un plan d'actions contre les pertes et les fuites (exploitants et maîtres d'ouvrage).

La ressource de Garamagne constitue le seul moyen d'alimentation en eau potable du village. Des études devront être engagées pour la recherche d'une nouvelle ressource.

La source de Bay est également un point d'attention pour la commune. Des aménagements sont à prévoir pour permettre de capter les eaux interstitielles à la place des eaux de surface actuellement. Un renforcement et une fiabilisation des canalisations d'adduction sont aussi à prévoir.

Le dérèglement climatique entraîne l'aggravation des périodes de sécheresse et d'inondations, et accentue la raréfaction de l'eau. Tous ces éléments font de l'eau un enjeu majeur.

LES SENTIERS DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE D'ENTREVAUX : UN PATRIMOINE À PROTÉGER ET CONSERVER

Pour une simple promenade ou une randonnée à la journée, les chemins à parcourir sont multiples au départ d'Entrevaux.

La carte donne un aperçu des nombreux sentiers balisés (marqués en rose).

Chacun présente des particularités géographiques, historiques, voir archéologiques et tous permettent de sillonner le territoire entrevalais de manière douce et ludique et non polluante ; sans parler des bienfaits de la marche sur le corps et l'esprit !

La gestion des sentiers est un sujet important pour les collectivités du territoire du Département des Alpes de Haute Provence et en particulier pour les communes de la Communauté de Commune (CCAPV) dont Entrevaux fait partie. C'est un élément clé du patrimoine local et un atout touristique majeur qu'il convient d'entretenir et valoriser.

En plus de l'attrait remarquable que constituent le village et sa citadelle, les sentiers de et vers Entrevaux méritent leur place dans la vie de la Commune : ils contribuent à la qualité de vie et à l'élargissement de l'offre touristique.

La Commune d'Entrevaux est traversée par 2 GR : **le GR4**, qui relie Grasse à La Rochelle, et **le GRP Vallée de la Vaïre** qui relie en boucle Entrevaux, Annot, Méailles, Braux, soit 72 km. **De multiples PR** empruntent le tracé des voies anciennes reliant les hameaux et les villages alentours : Villevieille, Castelet Saint Cassien, Saint Léger, Puget Théniers...

Comment est assurée la gestion des sentiers ?

Chaque commune de la CCAPV a désigné un « référent sentier » chargé de signaler les besoins d'entretien : débroussaillement, balisage et travaux sur les PR (balises jaunes). Une fois identifiés et localisés, le coût de ses besoins est évalué. Dès lors que ces coûts sont budgétés et approuvés, les travaux sont réalisés par des entreprises agréées.

Pour les GR et GRP (balises blanc/rouge ou jaune/rouge), l'entretien relève de la compétence de Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

A travers un maillage de bénévoles, elle est chargée de l'aménagement et de l'entretien des GR et GRP.

Des baliseurs bénévoles, formés par la Fédération parcourent chaque année le ou les tronçons de sentiers qui leurs sont alloués.

Ils doivent en assurer l'entretien courant (petit débroussaillage, pierres, branches et balisage) et signaler les besoins en travaux plus lourds. Les instances de la FRPP prennent alors le relais.

A ce jour, le référent sentier pour la Commune d'Entrevaux est Paola Boyron à qui tout usager peut signaler un « incident sentier » : arbre en travers, éboulement, embroussaillement, etc... Elle est également Baliseur Officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et, à ce titre, intervient directement sur le GR4 et les GRP Vallée de la Vaïre sur la section de Castellet Saint Cassien/Entrevaux/Saint Jean du Désert (col Saint Jean).

L'états de nos sentiers et les travaux en cours

Les sentiers d'Entrevaux ont beaucoup souffert des conditions météorologiques que nous connaissons depuis quelques années : sècheresse et fortes pluies ainsi que les périodes de vents violents de plus en plus fréquents.

En particulier, le Chemin des Oliviers, déjà fragilisé par l'érosion, doit subir des travaux importants de confortement sur une section des Pontilliers aux Claux. Un arrêté municipal prévoit sa fermeture du 23.11.2023 pour une durée indéterminée, du lieu-dit Les Pontillers jusqu'au sommet des escaliers surplombant la « Coulette ».

Durant ces travaux, il faudra emprunter le sentier « Les Balcons d'Entrevaux » pour se rendre aux Hameau de Lacs ou à Puget Théniers.

Les sentiers « Balcons d'Entrevaux » et « Voie Romaine » feront sous peu l'objet de travaux de tronçonnages des gros arbres tombés en travers.

Comment signaler un désordre sur un sentier ?

Tout un chacun peut contribuer à l'entretien de nos sentiers en signalant les dégradations rencontrées, en communiquant : le nom du sentier, si possible les coordonnées GPS du désordre ou relevant (en photo par exemple) le numéro de la balise la plus proche (voir photo ci-dessous) à :

- **Paola Boyron** : paola.boyron@orange.fr
- **En se présentant l'accueil de l'Office de Tourisme** Intercommunal Verdon Tourisme.
- **Par l'application Surricate** sur téléphone mobile

L'A.S.E

ASSOCIATION SPORTIVE ENTREVALAISE - ARTS MARTIAUX

Quelle année ! Celle des 40 ans mais aussi celle des résultats remarquables !

Silvio Viglietti 1er en coupe benjamin de Mouans Sartoux.

Un triplé à la première place de Silvio, Victor et Louis Viglietti au tournoi des petits dragons à Cannes.

Silvio Viglietti, 3e au critérium régional benjamins PACA.

Emma et Evan ont obtenu leur **ceinture noire 1e Dan**

Emma Magnan, Capitaine et titulaire en -57 kg devient vice-championne régionale par équipe cadettes avec son équipe du stade laurentin judo.

Elles sont qualifiées pour les championnats de France le 3 juin prochain à Paris.

Première médaille nationale pour Emma et son équipe (bronze).

Après un premier tour perdu elles ont su aller chercher ce podium.

Emma, 1ère à Istres au tournoi Excellence. Elle devient 8e française en cadettes -57 kg.

Objectif 2024 : les championnats de France 1e division individuel.

Emma Magnan, médaille d'or en -57 kg au tournoi label A du Luc.

Championnat départemental la relève est là !

Benjamin :	Victor Viglieti
Minimine :	Silvio Viglieti, Lou-Anne Faure
Cadet :	Quentin César

BRAVO - BRAVO - BRAVO- BRAVO - BRAVO - BRAVO - BRAVO - BRAVO- BRAVO - BRAVO - BRAVO - BRAVO - BRAVO

EN BREF

Le dimanche 10 décembre, à la salle polyvalente, organisé par le CCAS d'Entrevaux, **un spectacle proposé par la Cie de théâtre « Série Illimitée »** s'est tenu. Celui-ci a su captiver petits et grands.

La spontanéité, le naturel chez les tout-petits ont fait merveille et ils se sont improvisés détectives, pour permettre au Père Noël de retrouver les cadeaux volés et ainsi pouvoir les distribuer aux enfants pour leur grand plaisir.

Nos aînés n'ont pas été oubliés, un goûter dansant a animé la fin de l'après-midi.

Un grand remerciement aux commerçants, restaurateurs et APPE, pour leur participation.

Le père Noël s'est aussi rendu à l'invitation de l'amicale du personnel communal.

Cette soirée fut l'occasion pour notre secrétaire générale, Christine Robardet, de recevoir la médaille vermeil du travail pour ses 30 ans de carrière au sein de la collectivité.

Chacun a ensuite pu faire la connaissance avec les nouveaux agents communaux autour du verre de l'amitié et d'un repas partagé.

La retraite, c'est ralentir...
pour vivre à fond, profitez bien !

Sylvie Marseille, Patricia Migliore, Patrick Roubaud

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

23/09/2023 *CONIL Mattéo, Jules*
30/11/2023 *BARTHELEMI Robin, Victor, Maxence*

MARIAGES

05/08/2023
FOUGÈRES Benoît Marcel Roger François et
PIACENTINO Charlotte Isabelle Laurence

12/08/2023
KERNINON Alexis Gérard Yves et
LAMBERT Emilie Félicie Gilette

DÉCÈS

18/01/2023 *POIROT Michel, André, Louis*
15/02/2023 *LANNAUD Alain Roland Guy*
19/02/2023 *BERNARD Josette Fernande épouse ROSSINI*
24/02/2023 *PALACIOS Jeannine, Reine, Louise épouse REYNE*
26/02/2023 *MBAYE Muhammad*
15/03/2023 *GRAS Jean, Pierre*
25/04/2023 *MAESTRACCI Philippe, Antoine, Marie*
07/06/2023 *DOZOL Marcel, Apollinaire, André*
11/07/2023 *ANDRÉ Hélène, Léontine*
16/09/2023 *LARDELLIER Danielle Jeannine épouse MAYFFRET*
27/09/2023 *MORETTI Solange, Marie, Marguerite, Jeanne épouse BRUN*
29/09/2023 *MOUNIER Guy*
22/10/2023 *GRAC Pierre, Sylvain*

ENTREVAUX
Cité Médiévale & Royale

Suivez l'actualité de votre Commune sur nos sites :
https://mairie-entrevaux.fr/ & http://tourisme-entrevaux.fr/
Contact : administration@mairie-entrevaux.fr - Facebook : Ville d'Entrevaux & Entrevaux Animation

Directeur de la Publication : Lucas Guibert - Dépôt légal : Janvier 2024
Editeur : Commune d'Entrevaux - Rédaction : Stéphane Lecas, Gérard Donnini, Paola Boyron, Christian Vachier
Crédits photos : Stéphane Lecas Paola Boyron, Christian Vachier, Gérard Donnini
Maquette et impression sur papier recyclé PEFC : La Bonne Impression - 06510 CARROS - Tél. 04 97 10 21 89